



ELSEVIER
MASSON

Disponible en ligne sur
 ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com

REVUE FRANÇAISE
D'**Allergologie**

Revue française d'allergologie xxx (2009) xxx-xxx

Fait clinique

Allergie à la farine de maïs : deux nouvelles observations pédiatriques

Allergy in the flour of corn: Two new pediatric observations

M. Pétrus^{a,*}, A. Trigatti^a, H. Bouchet^a, P. Colin^a, G. Dutau^b

^a Service d'hospitalisation de jour de pédiatrie, boulevard de Lattre-de-Tassigny,
BP 1330 Tarbes, 65013 cedex 9, France

^b 9, rue Maurice-Alet, 31400 Toulouse, France

Reçu le 1^{er} septembre 2009 ; accepté le 12 septembre 2009

Résumé

Les auteurs présentent deux nouvelles observations d'allergie alimentaire à la farine de maïs chez deux enfants dont la symptomatologie est pour l'un d'entre eux une urticaire persistante et pour l'autre une rhinoconjonctivite avec œdème palpébral. Le diagnostic a été confirmé par les Prick tests natifs, le test labial, le dosage des IgE-sériques spécifiques et le test de provocation oral (pour l'un d'entre eux). Ces deux enfants vivaient dans un environnement riche en maïs.

© 2009 Publié par Elsevier Masson SAS.

Mots clés : Allergie alimentaire ; Maïs ; Test de provocation oral

Abstract

The authors describe food allergy to corn flour in two children who live in an environment rich in corn. One child presented with a history of chronic urticaria and the other with a history of rhinoconjunctivitis and palpebral edema. The diagnosis was confirmed by skin prick and labial tests with native corn flour, specific IgE serum assays, and an oral corn flour provocation test in one of the cases.

© 2009 Published by Elsevier Masson SAS.

Keywords: Food allergy; Maize; Food oral challenge

1. Introduction

L'allergie à la farine de maïs est classiquement rare en France, comme nous l'avons déjà souligné dans un article récent [1]. Toutefois, ayant eu l'occasion d'observer deux cas en quelques mois, il nous a paru intéressant de les rapporter pour, éventuellement, nuancer ce propos. Le maïs serait-il un allergène émergent ?

2. Observation n° 1

Julien D. ..., né le 10 mars 2003, est adressé en consultation le 15 janvier 2009 pour une urticaire. À la fin d'octobre 2008, il a d'abord développé une urticaire intéressant l'abdomen et la

verge. Au début de novembre, l'urticaire persiste. Différents traitements par antihistaminiques et corticoides sont proposés, mais sans résultat. L'enquête alimentaire montre un œdème labial après le petit-déjeuner composé de chocolat au lait, de croissant (lupin) et de pain aux céréales. Par ailleurs, Julien est porteur d'un asthme aux acariens. La ferme voisine est orientée sur la culture du maïs. D'ailleurs, les premières poussées d'urticaire ont coïncidé avec des jeux à proximité de silos de maïs. Le père est allergique aux acariens, la mère au pollen. À l'examen, la taille est de 1,19 m pour 20 kg. Il existe toujours quelques plaques d'urticaire au niveau du cou et de l'abdomen. Les tests cutanés (induration/érythème) sont positifs pour les acariens (5/15 mm), la farine de maïs (5/20 mm) et le lupin (5/15 mm). Le test labial de provocation est positif pour le maïs (grade 3). Le Rast est également positif pour les acariens (3,6 kU/l), la farine de maïs (5,3 kU/l) et la farine de lupin (0,57 kU/l). Le test de provocation oral [1] a entraîné un syndrome douloureux abdominal avec vomissements et

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : mpetrus@ch-tarbes-vic.fr (M. Pétrus).

urticaire, traité par dexchlorphéniramine et méthylprednisolone. La dose réactogène de farine de maïs était de 8,5 g. En revanche, le test de provocation oral à la maïzena s'est révélé négatif. La suppression de la farine de maïs et du lupin a entraîné la disparition de l'urticaire.

3. Observation n° 2

Vincent I. . . , né le 29 juillet 2004 est adressé en consultation le 15 juillet 2009 pour suspicion d'allergie. Cet enfant est connu pour présenter une fragilité otorhinolaryngologique (ORL) avec eczéma depuis l'âge de neuf mois. En 2008, un Rast à la farine de maïs était positif au sein d'une batterie *multitest*. À cet égard, depuis un an, les faits suivants sont notés :

- l'apparition d'un œdème palpébral et d'une rhinoconjonctivite lors de jeux chez son grand-père, cultivateur de maïs ;
- une trachéite et des picotements laryngés après consommation de biscuits à base de farine de maïs ;
- l'apparition d'éternuements en salve après avoir aidé le grand-père à arroser la plantation de maïs ;
- aucun symptôme après consommation de produits à base d'amidon de maïs, ce que la mère a bien remarqué.

À l'examen, la taille est de 1,11 m pour 20 kg. Aucune anomalie n'est observée. Le Prick test natif est fortement positif pour farine de maïs (7/25 mm). Le test de provocation labial est positif (stade 3) pour la farine de maïs. Enfin, le Rast dirigé contre la farine de maïs est également revenu positif à 15,3 kU/l.

4. Commentaires

Depuis janvier 2009, nous avons donc recueilli trois nouvelles observations d'allergie au maïs, cette allergie est rare tout au moins en France [1].

Les symptômes observés sont ceux de l'allergie immédiate IgE-dépendante :

- une urticaire chronique dans le premier cas ;
- une rhinoconjonctivite ;
- un œdème palpébral et éternuements dans le second [1–3].

Le diagnostic repose sur l'interrogatoire, le Prick test avec l'aliment natif, et le dosage des IgE-sériques spécifiques de la faine de maïs. Le test labial, positif dans nos trois observations est intéressant, la farine de maïs n'ayant pas la réputation d'être histaminolibératrice. Le test de provocation à la farine de maïs est important pour préciser la dose réactogène. Le test de provocation par voie orale à la maïzena n'est sans doute utile que chez les sujets réagissant à des traces de l'allergène. Dans la seconde observation, la famille avait elle-même noté la bonne tolérance de l'amidon de maïs [1].

Le traitement est l'éviction avec, comme alternative, les produits contenant exclusivement de l'amidon de maïs, dont la maïzena est le prototype [1].

Dans nos trois observations, les conditions environnementales, importantes à faire préciser par l'interrogatoire, étaient identiques : contact fréquent avec des cultures de maïs. Pour l'instant, nous n'avons pas d'explication pour ces faits inédits en France. Toutefois, des conditions environnementales (culture et stockage du maïs) et surtout des habitudes alimentaires, en particulier régionales, pourraient être invoquées [2].

Les faits que nous rapportons nous semblent de nature à alerter les allergologues et à faire placer l'allergie au maïs sous surveillance.

Références

- [1] Pétrus M, Jésus J, Cossarizza G, Torregrossa A, Gardes H, Ingarao JP, et al. Allergie à la farine de maïs. À propos d'une nouvelle observation chez un enfant de huit ans. *Rev Fr Allergol* 2009;49(4):379–82.
- [2] Valencia Zavala MP, Vega Robledo GB, Sanchez Olivas MA, Duarte Diaz RJ, Oviedo CI. Maize (*Zea mays*): allergen or toleragen? Participation of the cereal in allergic disease and positivity incidence in cutaneous tests. *Rev Alerg Mex* 2006;53(6):207–11.
- [3] Scibilia J, Pastorello EA, Zisa G, Ottolenghi A, Ballmer-Weber B, Pravettoni V, et al. Maize food allergy: a double-blind control study. *Clin Exp Allergy* 2008;38(12):1943–9.